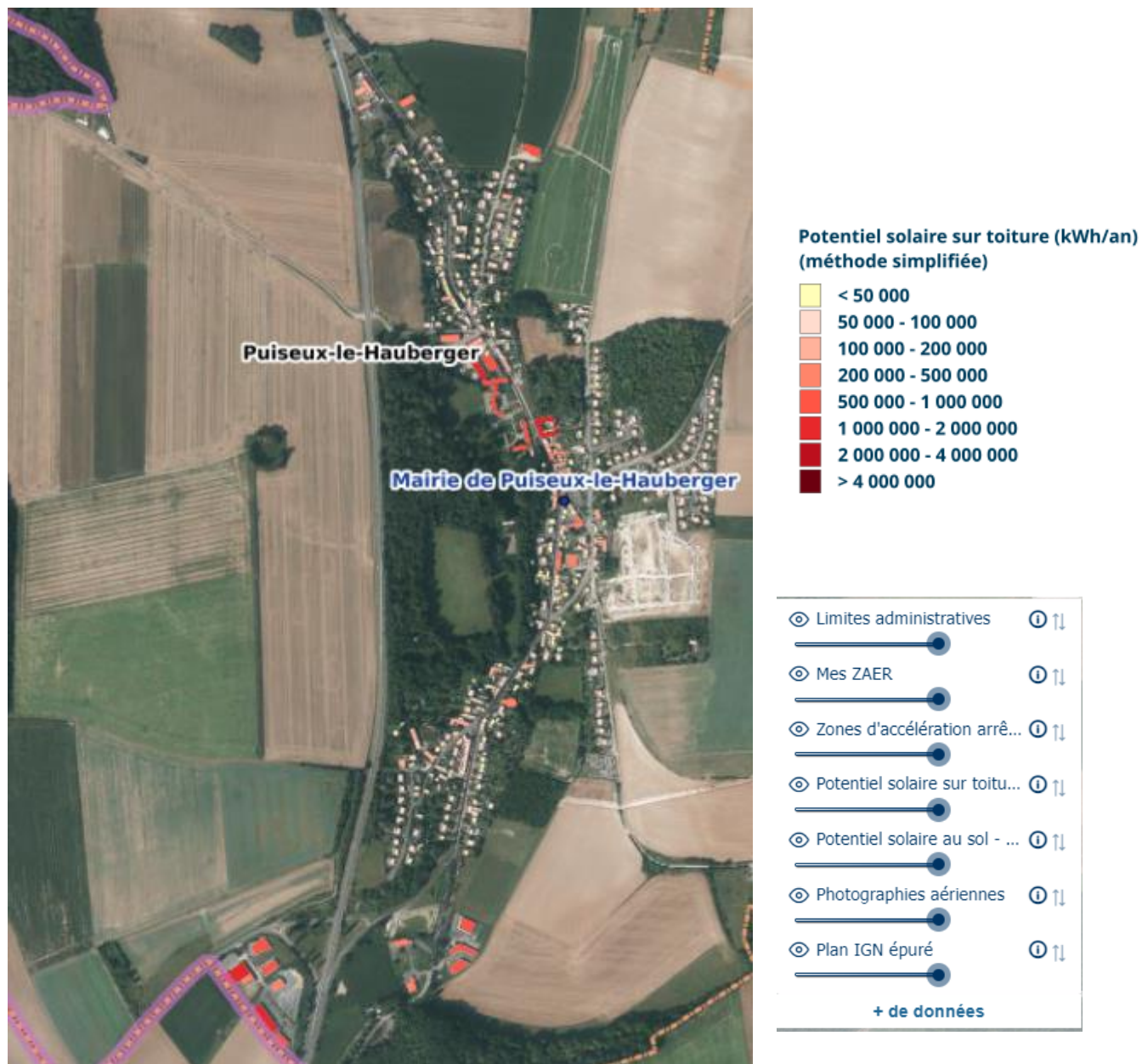


Commune de Puiseux-le-Hauberger

Le potentiel solaire électrique et thermique

Plan 1 : Le potentiel solaire sur toiture.



Estimation simplifiée du potentiel solaire en toiture en Wh/an sur la base de la couche bâti de la BD Topo r (2020 – producteur IGN). Pour chaque emprise de bâtiment, la valeur fournie est une estimation de l'énergie solaire reçue sur des panneaux photovoltaïques qui seraient installés sur toiture, selon une méthode très simplifiée décrite dans la fiche de métadonnées de cette couche et qui notamment, ne prend pas en compte les masques proches. Cette information est fournie à titre indicatif et ne saurait se substituer à des estimations réalisées avec des méthodes plus précises.

Producteur : CEREMA / Millésime : 2023

Les bâtiments ayant une couleur plus foncée ont un potentiel solaire sur toiture plus important. Néanmoins, il faut prendre en compte l'ABF ainsi que le règlement du PLU de la commune.

Plan 2 : Le potentiel solaire sur les parkings de plus de 500m²



Parkings de plus de 500m²

■ 500 - 1500 m²

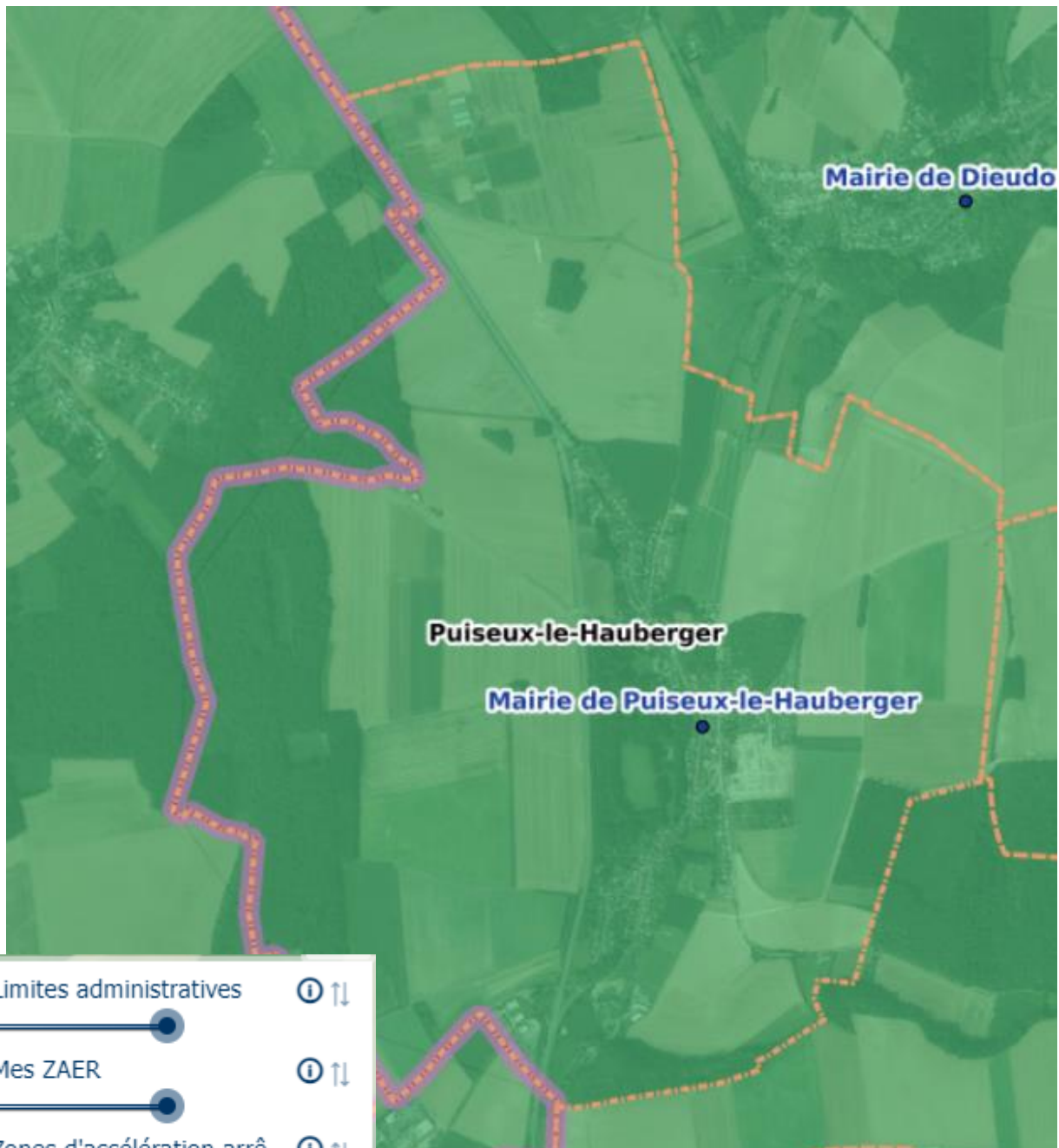
■ > 1500 m²

Cette couche nationale représente des unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes, déclarées fiscalement en France métropolitaine et d'une surface minimale de 500 m². Les données de cette couche sont constituées à partir des données sources « fichiers fonciers » (2022 – producteur CEREMA)

<input checked="" type="checkbox"/> Limites administratives	① ↕
<input checked="" type="checkbox"/> Mes ZAER	① ↕
<input checked="" type="checkbox"/> Zones d'accélération arrê...	① ↕
<input checked="" type="checkbox"/> Parkings de plus de 500m ²	① ↕
<input checked="" type="checkbox"/> Photographies aériennes	① ↕
<input checked="" type="checkbox"/> Plan IGN épuré	① ↕
+ de données	

Le potentiel de méthanisation et de biogaz

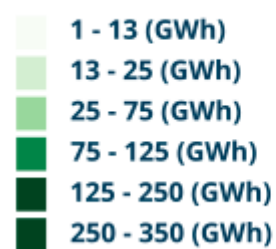
Plan 3 : le potentiel de méthanisation par canton



- Limites administratives
- Mes ZAER
- Zones d'accélération arrê...
- Potentiel méthanisable p...
- Photographies aériennes
- Plan IGN épuré

[+ de données](#)

Potentiel méthanisable par canton

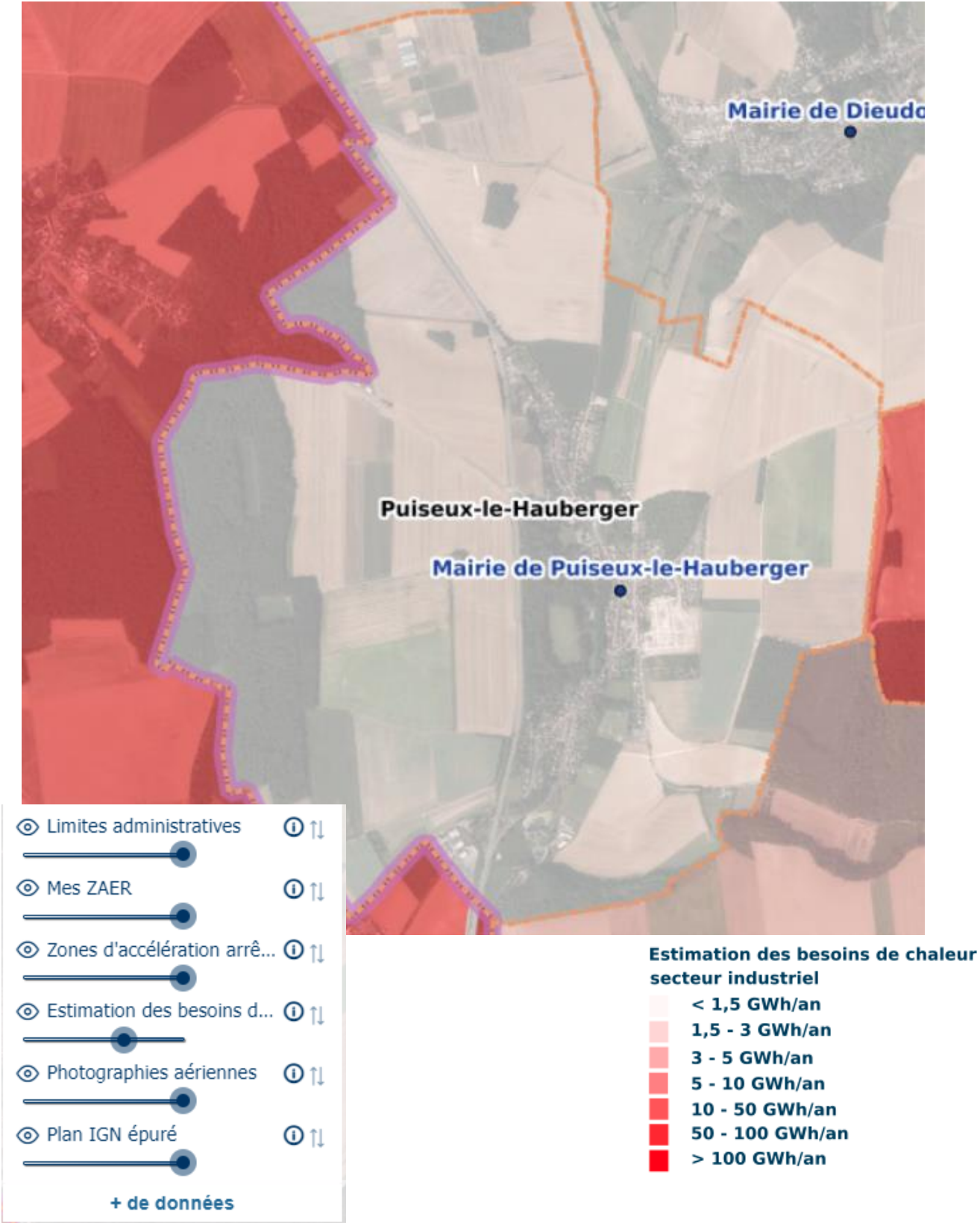


Ce jeu de données présente la répartition par canton des potentiels de méthanisation envisagés à l'horizon 2050 en France métropolitaine. Ces données ont été produites en 2017 par l'association Solagro.

Le potentiel sur le canton est de 25 à 75 GWh. Il est à noter que l'ensemble du territoire de la Thelloise dispose du même potentiel

Le potentiel de développement de réseaux de chaleur et de froid

Plan 4 : estimation des besoins de chaleur- secteur industriel

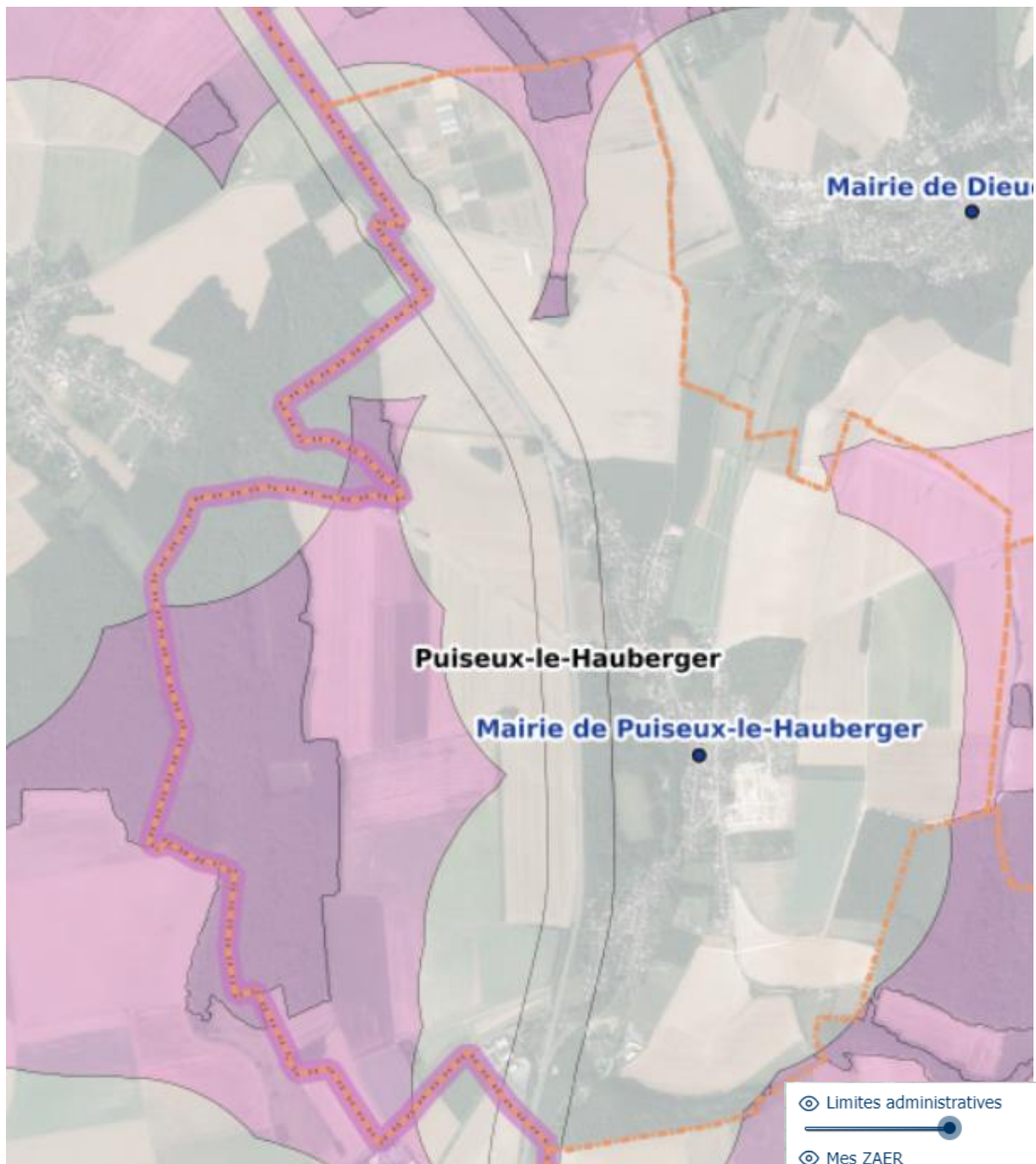


Cette couche de données porte sur les besoins de chaleur du secteur industriel, exprimés à l'échelle communale en GWh/an pour les process, le chauffage et les autres usages. Les données de cette couche sont constituées à partir de données de l'INSEE.

Pour la commune de Puiseux-le-Hauberger une estimation des besoins de chaleur pour le secteur industriel : inférieur à 1.5 GWh/an

Le potentiel éolien terrestre

Plan 5 : Le potentiel éolien terrestre – couche clé en main



Potentiel éolien réglementaire

- zones rédhitoires
- zones non potentiellement favorables (forts enjeux)
- zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux)
- zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux locaux)

- Limites administratives
- Mes ZAER
- Potentiel éolien terrestre ...
- Zones d'accélération arrê...
- Photographies aériennes
- Plan IGN épuré
- [+ de données](#)

Sur le territoire des Hauts-de-France, sont représentées les couches dites « réglementaires, i.e. des couches d'informations nationales. Elles permettent par exemple de visualiser les zones où il est interdit d'implanter des éoliennes dans un rayon de 500 mètres autour des habitations (article L 553-1 du code de l'environnement), les routes ; les voies ferrées ainsi que les zones concernées par des contraintes aéronautiques civiles et militaires. Ces couches ont été créées par l'IGN à partir de données issues de la BD Topo ou du service de l'information aéronautique (SIA). Les niveaux d'enjeux ont été définis en fonction de la réglementation en vigueur par la DGEC en collaboration avec la DGAC ou le ministère des armées en fonction de la nature des contraintes

Il est à noter que ces zones n'ont aucune valeur juridique ou politique, ne sont que des aides à destination des élus locaux et ne préjugent en rien de la possibilité de développer des projets ou de définir des zones d'accélération à d'autres endroits que les zones potentiellement favorables identifiées.